

L'Administration communale de
Die Gemeindeverwaltung von

Rosport / Mompach

vous informe des dates des chasses en battue:
teilt hiermit die Daten der Drückjagden mit:

Le lot no.

365

de

Born

sera chassé le

20.12.2026

no 26

Auf dem Jagdlos Nr.

von

wird am

gejagt

Extraits du règlement grand-ducal déterminant les mesures de sécurité à respecter par les chasseurs et les tiers du 13 mars 2015 : Le jour de la battue, [...] l'accès à la forêt se fait aux risques et périls propres du public. Il est interdit de perturber de manière délibérée le bon déroulement de la chasse en battue de quelque manière que ce soit.

Les limites des lots de chasse et les dates des battues peuvent être consultées sur geoportail.lu. Les battues de 12 chasseurs ou moins ainsi que celles destinées aux sangliers et organisées dans un délai inférieur à 15 jours peuvent avoir lieu sans cette publication.

Anschäpe aus der Verordnung vom 13 März 2015: